



PNF A-05

Acclimatation des animaux

Révisée par : Marie-Ève Lebel

Date : Août 2023

Version : 3.0

Approuvé par le Comité de Protection des Animaux du CRHMR

1. BUT / OBJECTIF

Le but de cette Procédure Normalisée de Fonctionnement (PNF) est de déterminer les conditions d'acclimatation d'un animal dès son arrivée à l'Animalerie du Centre de Recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (ACRHMR).

2. APPLICABLE À / RESPONSABILITÉS

Cette PNF est la responsabilité de tout le personnel qualifié de l'ACRHMR et des utilisateurs qui procèdent à l'achat, la réception et l'utilisation d'animaux provenant d'un fournisseur externe. Le personnel ayant à utiliser et prendre charge des animaux doit lire, comprendre et appliquer cette PNF. Les membres du Comité de Protection des Animaux (CPA) doivent approuver et réviser cette PNF au moins aux 3 ans. La coordonnatrice de l'animalerie doit s'assurer que le personnel et les utilisateurs appliquent cette PNF correctement.

3. INFORMATIONS

L'acclimatation correspond à la période durant laquelle les animaux récupèrent suite au transport. Cette période permet aux animaux de s'adapter à la nourriture, à leur hébergement et à leur nouvel environnement et contribue à diminuer considérablement le stress ou la désorientation subie par les animaux et à assurer la validité des résultats expérimentaux. À partir de la 4^e journée d'acclimatation, il est recommandé de débiter graduellement les manipulations (Par exemple, prendre la souris dans ses mains) et habituer les animaux aux types d'immobilisation qui seront nécessaires pour l'étude. Le CPA et le service vétérinaire encourage fortement les utilisateurs à interagir et manipuler graduellement les animaux afin d'établir un lien de confiance et reconnaître les odeurs.

Il est indispensable que les valeurs des paramètres physiologiques des animaux redeviennent à des valeurs normales avant qu'ils soient sous étude.



La période d'acclimatation doit être respectée, à moins qu'il en soit spécifié autrement dans le protocole d'utilisation des animaux avec l'approbation du CPA.

4. DÉFINITIONS

ACRHMR : Animalerie du Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

CPA : Comité de Protection des Animaux

PNF : Procédure Normalisée de Fonctionnement

Utilisateur : Membre d'une équipe de recherche utilisant les services de l'animalerie

5. EXEMPLAIRES / FORMULAIRES / ATTACHEMENTS

N/A

6. MATÉRIEL / ÉQUIPEMENT

N/A

7. ÉTAPES / PROCÉDURES

7.1 La période d'acclimatation débute dès l'arrivée de l'animal à l'ACRHMR lors de la mise en cage ou en enclos.

7.2 La période d'acclimatation minimale pour tout animal est de :

Chat	Lapin	Rat	Souris	Porc*
7 jours				

* L'acclimatation du porc n'est pas nécessaire lorsqu'il est utilisé de façon aigüe

Noter que la durée de la période d'acclimatation peut être prolongée sous recommandation du vétérinaire. La période de prolongation est déterminée par le vétérinaire sur la base de l'état du bien-être animal. Une période d'acclimatation prolongée peut être également requise pour des souris qui sont connues pour être sensible au stress.

7.3 La période d'acclimatation peut être superposée à la période de quarantaine si l'isolement est requis pour des raisons de biosécurité de l'ACRHMR.



7.4 Une fois la période d'acclimatation terminée, les utilisateurs et le personnel de recherche peuvent débuter les manipulations décrites et prévues au protocole approuvé par le CPA.

7.5 Tout animal, démontrant une incapacité à s'adapter aux conditions d'hébergement de l'ACRHMR, sera évalué quant à son état de santé et son bien-être. À la suite de cette évaluation, il pourrait être déplacé vers un autre projet ou euthanasié s'il est considéré comme un danger pour lui, pour les autres animaux ou pour les utilisateurs.

8. RÉFÉRENCES / PROCÉDURES CONNEXES

Montonye, Dan. R. et all. Acclimation and Institutionalization of the Mouse Microbiota Following Transportation. *Frontiers in Microbiology*. Vol 9 n°1085 (2018)

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5985407/pdf/fmicb-09-01085.pdf>

CCPA. Lignes directrices du CCPA sur : l'acquisition des animaux utilisés en science (2007)

CCPA. Manuel sur le soin et l'utilisation des animaux d'expérimentation Volume 1, 2e édition (2020)

9. HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Date	Modifications	Version
2017-02-14	Révision par André-François Couture	1.0
2019-08-01	Révision par Nathalie Tessier	1.2
2022-06-01	Refonte de la PNF	2.0
2023-08-03	Révision par Marie-Ève Lebel	3.0